

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: [2]: Numéro Thématique 2

Artikel: La défense aérienne suisse du futur
Autor: Merz, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Forces aériennes

La défense aérienne suisse du futur

Divisionnaire Peter Merz

Commandant des Forces aériennes

La guerre en Ukraine fait rage depuis 18 mois. Elle a durablement changé le visage de l'Europe. Il nous appartient désormais d'analyser les faits et d'en tirer les conséquences qui s'imposent. Ce que la guerre en Ukraine nous confirme déjà une guerre se décide certes au sol, mais celui qui domine les airs détermine en grande partie ce qui se passe au sol. Cela signifie que nous avons toujours besoin d'avions de combat et de la défense sol-air dans toutes les situations pour protéger et défendre notre pays, sa population et ses infrastructures critiques.

Une menace militaire directe d'attaque armée contre la Suisse est certes peu probable à l'heure actuelle. Cependant, les conséquences d'une telle attaque seraient si graves que nous ne pouvons pas les négliger. Il ne suffit donc pas d'axer les moyens de sécurité uniquement sur les menaces actuelles, il faut également tenir compte des développements futurs possibles. Pour ce faire, nous suivons en permanence l'évolution de la guerre et en tirons les enseignements que nous intégrons immédiatement et systématiquement dans le développement de notre armée. Le développement de notre capacité de défense et donc d'une armée robuste et capable de durer est au cœur de nos préoccupations. Nous avons une idée claire de la manière dont nous devons développer nos capacités militaires dans les années à venir et nous l'avons décrite dans trois rapports de base : *La défense aérienne du futur* (paru en 2017), *L'avenir des forces terrestres* (paru en 2019) et la *Conception générale Cyber* (paru en 2022).

Comme l'explique le rapport de base *Défense aérienne du futur*, il n'est pas possible de garantir une protection complète au-dessus d'une zone d'engagement – au sens figuré, un écran aérien impénétrable. Les systèmes de défense sol-air sont optimisés pour certaines menaces, mais pas pour l'ensemble des menaces possibles. Seuls, ils ne seraient pas en mesure de survivre face à un adversaire moderne de la guerre aérienne. Dans la défense aérienne, la défense sol-air et l'avion de combat agissent de manière complémentaire en compensant mutuellement leurs faî-

blesses. En outre, l'avion de combat joue un rôle important dans la reconnaissance aérienne et dans les attaques contre des objectifs au sol.

La coopération avec les forces aériennes d'autres pays est tout aussi importante pour la surveillance de l'espace aérien. En raison des courts délais de préalerte dans l'espace aérien, nous coopérons déjà aujourd'hui avec nos voisins dans le domaine du suivi de la situation aérienne. En cas de conflit, une coopération peut apporter une plus-value supplémentaire compte tenu des grandes distances d'engagement des armes à distance modernes. Néanmoins, nos concepts de développement des Forces aériennes suisses prévoient en principe que nous pourrions, dans une certaine mesure, mener le combat de manière autonome. Cela fait de nous un partenaire de coopération respecté.



Les nouveaux systèmes pour l'armée suisse

Avec la signature des contrats d'acquisition de 36 avions de combat de type F-35A et de cinq unités de feu du système de défense sol-air à longue portée *Patriot*, nous avons déjà franchi une étape décisive pour l'avenir de l'Armée. Avec ces deux systèmes, la Suisse disposera à nouveau des conditions nécessaires à la défense aérienne

intégrée et à la reconstitution de la capacité de combat terrestre pour soutenir les troupes au sol et l'exploration à partir d'avions de combat. Nous avons par ailleurs reçu les deux premiers des six drones de reconnaissance ADS 15.

Le F-35A se distingue par ses nouveaux systèmes de protection et de surveillance de l'espace aérien, très performants et largement interconnectés. Le F-35A atteint ainsi la supériorité en matière d'information et permet aux pilotes d'avoir une conscience supérieure de la situation dans tous les domaines de missions. Cela vaut en particulier aussi pour le service quotidien de police aérienne. De plus, le F-35A a été conçu dès le départ de manière que les autres systèmes d'armes puissent difficilement l'acquérir. La grande capacité de survie qui en résulte est un avantage particulier pour les Forces aériennes suisses. Enfin, le F-35A étant le système d'arme le plus moderne, on peut supposer que son avance technologique perdurera encore longtemps dans le futur. L'exploitation et la maintenance efficaces se font avec une grande sécurité d'approvisionnement pendant toute la durée d'utilisation. Ceci est également dû au fait que le F-35A est produit en grande quantité et qu'il sera également utilisé en Europe par de nombreux pays.

Le *Patriot*, système de défense sol-air à longue portée basé, contribue de manière significative à la défense aérienne intégrée. Le *Patriot* est capable de protéger des zones de manière autonome ou en combinaison avec les avions de combat. Il atteint une altitude d'engagement nettement supérieure à 20'000 mètres et une distance d'engagement dépassant largement les 50 kilomètres. Dans le contexte des systèmes de défense aérienne sol-air de plus grande portée, il s'agit là d'une distance d'engagement relativement importante.

L'ADS 15 est un système de reconnaissance sans pilote et sans arme. Le drone sert à la reconnaissance de la situation et des objectifs, mais peut être équipé au besoin d'autres capteurs – par exemple par un radar d'imagerie afin d'obtenir une image de la situation au sol ou pour la reconnaissance électronique. Le système de drone peut être utilisé de jour comme de nuit. L'ADS 15 nous permet de surveiller de grands espaces ou de rechercher, d'éclairer et de suivre des cibles. Il nous aide en outre à dresser un tableau de la situation et à protéger nos propres forces et les infrastructures critiques. Les utilisateurs sont, comme pour le système précédent ADS 95, des services militaires et civils tels que les états-majors de conduite cantonaux, les organes de police et de sauvetage ou l'Office fédéral des douanes et de la protection des frontières (OFDF).

Renforcer et exercer la capacité de défense

Une autre question qui nous est souvent posée est la suivante: comment comptez-vous vous protéger des attaques aériennes sur les aérodromes militaires? C'est une bonne question, car les Forces aériennes ne disposent aujourd'hui, en plus des sites de transport aérien, que de trois aérodromes pour jets: Payerne, Emmen et Meiringen. Nous sommes donc fragiles et vulnérables, car nous avons concentré tous nos moyens sur quelques endroits.

Pour minimiser ce risque, nous misons entre autres sur la décentralisation comme mesure de défense aérienne passive. La décentralisation désigne la capacité à répartir les hommes et le matériel dans tout le pays en un temps record. Les moyens des Forces aériennes doivent, dans la mesure du possible, pouvoir opérer à partir de sites décentralisés, voire improvisés. Outre certains tronçons d'autoroute conçus pendant la guerre froide pour de tels engagements, d'anciens aérodromes militaires, utilisés entre-temps à des fins civiles, se prêtent également à un engagement décentralisé d'aéronefs militaires.

A l'avenir, les Forces aériennes ne seront donc plus seulement visibles sur les aérodromes militaires connus. Nous devons nous orienter vers toutes les menaces et c'est ce que nous faisons.

P. M.

Nouvelles brèves

Le premier F-35A ayant reçu les améliorations TR-3 a volé en Californie le 6 janvier 2023. (AFM No. 420, mars 2023, p. 18).

Gérard Keijsper dresse un bilan opérationnel des F-35 B et C au sein de l'USMC et de l'US Navy. Cet article compte également un ordre de bataille commenté. (AFM No. 420, mars 2023, p. 62-71)

Le 9 janvier 2023, le Canada a signé un contrat d'acquisition de 14 milliards USD pour 88 F-35A. La décision militaire d'acquérir l'appareil a suivi une compétition et a été annoncée le 28 mars 2022. Ceci après et malgré des déclarations politiques du président Trudeau qui avait auparavant juré que jamais le Canada n'achèterait cet appareil. Il est prévu de recevoir les quatre premiers appareils en 2026 – un an plus tard que prévu – puis six en 2027 et six en 2028. La capacité opérationnelle complète de la flotte devrait être garantie entre 2032-2034 – au moment où la flotte de CF-188A/B (équivalents à nos F/A-18C/D) seront retirés. (AFM No. 420, mars 2023, p. 19)

Les coûts des F-35B britanniques, acquis entre 2007 et 2020, font l'objet d'un intéressant article où l'on voit le prix baisser de 167 millions de livres pour les deux premiers appareils reçus en 2009, à 101 millions par appareil pour les huit reçus en 2020 (lot 14). (AFM No. 420, mars 2023, p. 11) Les causes de la perte d'un F-35B lors d'un décollage du pont du HMS Queen Elizabeth est expliquée dans AFM No. 416 (p. 94) et attribué à une pièce restée dans l'entrée du réacteur et ayant conduit à une perte de puissance puis à la perte en mer de l'appareil.

En Italie, l'intégration des F-35 au sein de la flotte de chasseurs de 4^e génération et d'AWACS fait l'objet d'un bilan par Giovanni Colla, Daniele Faccioli et Remo Guidi. (AFM No. 414, septembre 2022, p. 50-57)

L'Australie dispose de 54 F-35A en service, sur les 72 commandés. Parallèlement le premier drone stratégique MQ-4C Triton a été réceptionné en octobre 2022. (AFM No. 416, novembre 2022, p. 28)